

MAIRIE DE DAMBENOIS



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 7 FEVRIER 2018

Le mercredi 7 février deux mille dix-huit, le Conseil Municipal de Dambenois s'est réuni sous la présidence de Monsieur NUSSBAUMER Bernard, Maire.

Convocation du 30 janvier 2018

Présents : MMES ANILE Corinne, STRUB Agnès, VILLANI Brigitte, MM BALON David, DI BELLO Cédric, GRABER Marcel, KOBEL Michel, NUSSBAUMER Bernard et POURCHET Philippe.

Absents excusés : MMES BESTEIRO Séverine, DEGIEUX Marie-Laure, M VOLLMER Serge

Absents : MM HUSSARD Alexandre, PAGE Michel

Secrétaire de séance : M BALON David

Approbation du compte rendu de la séance du 6 décembre 2018

DELIBERATIONS

1 – RETROCESSION ET INTEGRATION DES VOIES ET RESEAUX DU LOTISSEMENT LES CHENEVIERES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Concernant cette rétrocession, il s'avère qu'il reste quelques points à finaliser :

- Eclairage public : à baisser de 23 h à 4 h du matin
- Chemin piétonnier : certains riverains empruntent en voiture ce chemin réservé aux piétons, enrochement à mettre en place pour empêcher les véhicules de sortir sur la RD 424.
- Accotements détériorés suite au stationnement des véhicules durant les travaux de voirie : à niveler tout le long de la route.

Les membres décident de revoir cette délibération à la prochaine séance.

2 – APPROBATION DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Pays de Montbéliard Agglomération est lauréate de l'appel à projet ministériel « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » - TEPCV.

A ce titre, il est éligible au programme PRO-INNO-08 : « économies d'énergie dans les TEPCV » mis en œuvre depuis février 2017.

Ce dispositif vise à accélérer les économies d'énergie dans ces territoires en délivrant des Certificats d'Economie d'Energie – CEE, aux collectivités territoriales et ainsi participer aux financements de travaux générant des économies d'énergie sur leur patrimoine.

Au regard de ce qui a été énoncé précédemment, Pays de Montbéliard Agglomération pourrait être désigné comme coordonnateur de la démarche et dépositaire commune pour le compte des communes et établissements publics inclus dans son territoire. Il assume ainsi le rôle de « regroupueur » :

- il assiste le bénéficiaire pour le montage des supports techniques (aide à la collecte des informations, évaluation des CEE et aide à la rédaction des pièces techniques) ;

- il élabore et rédige les dossiers de demande de CEE destinés au pôle national CEE ;

- il vend les CEE reversés ensuite aux collectivités qui réalisent les projets, selon les dispositions de la convention de mutualisation.

Dans ce cadre, la commune de Dambenois souhaite déposer un dossier de demande de financement CEE-TEPCV pour le projet suivant, dont l'éligibilité devra être confirmée par le pôle national CEE ;

La poursuite de la procédure d'attribution des CEE se concrétise par la signature d'une convention entre PAYS DE Montb2liard Agglomération et la commune.

Le Conseil Municipal de Dambenois, à l'unanimité :

- . **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante et toute autre pièce nécessaire à la mise en œuvre du dispositif CEE-TEPLCV ;

- . **APPROUVE** la désignation du Président de Pays de Montbéliard Agglomération en tant que « regroupueur ».

3 – DEMANDE DE SUBVENTION EXEPTIONNELLE POUR LES VOYAGES 2018 ORGANISE PAR LE COLLEGE JOUFFROY D'ABBANS DE SOCHAUX

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention pour une semaine de découverte pour les élèves du collège afin de découvrir d'autres

lieux et d'autres cultures organisés par le Collège Jouffroy d'Abbans de Sochaux (Angleterre, Allemagne, Paris et un séjour à l'écomusée d'Alsace).

Un seul élève de Dambenois est concerné pour participer au voyage en Angleterre.

Le coût initial se monte à 340 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'attribuer une aide de 30 € (trente euros) pour l'unique élève, résidant dans notre commune. Cette somme sera imputée à l'article 6574 du budget communal et sera versée à l'agent comptable du Collège.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Demande de l'école pour les sorties poney

Après concertation avec JérémY PRINCE, Directeur de l'école intercommunale, Agnès STRUB liste les activités et les coûts pour 2018

. Piscine à DELLE du 30 janvier au 17 juin 2018 : 2814 € + transport (14 voyages) : 1750 €

. Voile : test piscine CITEDO : 400 € + transport : 110 €

. Poney à l'Ecurie des Côtottes : 3392 € (**2 classes cette année**) + transport : **400 €**

. Spectacle Noël 2017 (Maternelle) : 480 € = transport : 105 €

. Visite collège Etupes transport : 140 €

. Projet yoga (Maternelle 3 classes) : 1100 €

L'année scolaire 2017/2018 compte 203 élèves au lieu de 213 pour l'année 2016/2017, le budget par élève reste constant.

- Compétence assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2018, PMA constituée de 72 communes a élargi à nouveau sa compétence assainissement.

A ce titre la Direction du Cycle de l'Eau e PMA a en charge :

. la réalisation des diagnostics assainissement COLLECTIF uniquement pour les 29 communes de l'ex PMA et l'ex Communauté de commune de la Vallée du Rupt

. la réalisation des diagnostics assainissement NON COLLECTIF sur toutes les communes de PMA :

. les 29 commune de l'ex PMA

. Ex Communauté de commune des trois cantons

. Ex Communauté de commune du pays de Pont de Roide

Par contre PMA n'a aucune compétence à ce jour pour la réalisation des diagnostics assainissement collectif sur les territoires de l'ex Communauté de commune des trois Cantons, l'ex communauté de commune du Pays de Pont de Roide et l'ex communauté de commune des Balcons du Lomont.

En annexe : fiches de demande de diagnostic assainissement collectif et non collectif.

Contacts :

. Le Département Conformité Assainissement collectif : 03 81 31 86 65

. departement.conformite@agglo-montbeliard.fr

. Le Service Public d'Assainissement non Collectif : 03 81 31 88 17 - spanc@agglo-montbeliard.fr

- Fête champêtre du 25 août

A l'initiative de Serge VOLLMER, la commune organisera en collaboration avec les associations de Dambenois une fête champêtre et musicale le samedi 25 août sur le plateau sportif.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, les invitations seront distribuées début juin et les bulletins de participation devront être retournés avant le 25 juin.

Repas :

Sangliers à la broche, frites, salade, fromage et glaces

Les tarifs (accès ou repas compris) seront fixés à la prochaine réunion.

Musiques proposées :

Micheline chante PIAF, Tom chante Eddy MITCHELL, Guy FONTAINE : auteur compositeur chanson française, Laurence : chanson française, Gaston RAVEY chante RENAUD et MOKA pour l'animation de la soirée dansante.

Une déclaration à la SACEM a été signée le 29 janvier.

Une demande de prêt pour 18 vitabris est en cours auprès d'une commune voisine.

- Amicale des donneurs de sang bénévoles

Madame Rolande VILLAPLANA, Présidente de l'Association dont le siège est à Feschés-le-Châtel sollicite le conseil municipal pour sensibiliser la population et permettre de recruter de nouveaux candidats au don du sang au sein de la population. En effet, il est constaté une baisse de la fréquentation des collectes de sang dans toute la région, la situation devient inquiétante pour l'Etablissement Français de Sang. Une information et les conditions requises seront diffusées sur le site de la commune.

- Nettoyage du village

Samedi 24 mars 2018 : un flyer (consignes) sera distribué prochainement.

Séance levée à 21 h 30

Le Maire,
Bernard NUSSBAUMER

